# L'INFOLETTRE TRIMESTRIELLE du Réseau coopératif EELV

## -SEPTEMBRE 2018-

*Le **Mouvement Europe-Écologie-Les-Verts** est composé de deux collèges : **le Parti politique** structuré de façon hiérarchique, et le **Réseau coopératif** structuré de façon horizontale.*
*Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif**, cette infolettre, destinée aux Coopératrices et Coopérateurs, a pour objectif de présenter les actions passées et à venir.*
*Nos Infolettres font apparaître la **diversité des points de vue** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.*

***Bonne lecture !***

Le Comité de rédaction

---

**SOMMAIRE**


- **La Coopérative *aux Journées d'été des écologistes* (*JDE*) à Strasbourg.**
- **Nicolas Hulot au ministère de l'impossible.**
- **Nicolas Hulot et les unions sacrées.**
- **Agir pour le climat.**
- **Pensez à renouveler votre adhésion au Réseau coopératif**


---

## La Coopérative aux *Journées d'été des écologistes* (*JDE*) à Strasbourg.

Cette année, le Réseau coopératif est intervenu à deux moments lors des JDE.

C'est ainsi que, le deuxième jour, en tant que membres de l'Agora EELV, l'instance qui réunit à parts égales le Parti politique et le Réseau coopératif, nous avons co-organisé avec le Parti, une rencontre dans le cadre des ***Assises de l'écologie et des solidarités***, dont le thème était « Quel nouvel espace pour l'écologie politique ? ».

Grâce à une communication à base de flyers distribués le jeudi, la salle, prévue pour 50 personnes, a accueilli lors de cette matinée près de 100 personnes, une grande partie du public restant debout.

Nous avons eu tout d'abord quatre présentations d'organisations originales considérées comme pouvant répondre partiellement à la question posée.

- Ce fut d'abord celle des Grünen allemands, qui participent à des majorités très hétéroclites dans différentes villes et régions, alliés aussi bien à la droite qu'à la gauche, afin de pouvoir agir en tant que partenaires d'une majorité, ce qui leur confère des pouvoirs financiers réels. C'est leur stratégie, ni droite ni gauche, mais écologiste. Ils ont 75 000 cotisants, à comparer à nos trois à quatre mille cotisants en France. L'eurodéputé Sven Gielgold, qui faisait cette présentation, a terminé en insistant sur le fait qu'ils ne sont pas des "macronistes allemands", comme les caricaturent certains écologistes français, mais des écologistes avant tout, qui œuvrent pour le bien de l'humanité planétaire.
- Ensuite, la présentation du Parti pirate français nous a dévoilé une organisation très horizontale, basée sur l'usage intensif des technologies numériques, avec des outils sophistiqués qu'ils ont développés dans le cadre de l'informatique libre. Ils sont actuellement peu nombreux en France, mais le succès des Partis pirate islandais et allemand, notamment auprès des jeunes générations, est à approfondir en termes d'organisation possible pour une autre manière de faire de la politique. En Islande comme en Allemagne, les Partis pirate sont très influents au sein de l'opposition aux pouvoirs en place.
- En l'absence d'Alberto Amo, auteur du livre, ***Podemos, la politique en mouvement***, j'ai présenté très rapidement, avec son accord, l'organisation de Podemos, qui est le modèle d'organisation choisie par Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon et Benoit Hamon pour structurer leurs mouvements politiques. Un leader, une équipe, qui lui est dévouée, et une très grande base populaire, qui a pour seul pouvoir celui de voter des référendums pour orienter la politique du mouvement. L'intérêt de cette présentation était que Podemos existe depuis quatre ans et qu'il est donc possible d'en faire un premier bilan (à lire dans le livre d'Alberto Amo pour plus de détails).
- Enfin, j'ai également présenté, l'organisation « en archipel », telle qu'expérimentée actuellement par 50 associations écologistes ou solidaires sous le nom ***Osons les jours heureux***. L'intérêt de cette présentation était de voir si une organisation en archipel pouvait répondre à la question posée lors de cette rencontre dans le cadre des *Assises*.

La parole a ensuite été donnée à la salle durant une heure, pour obtenir des réactions, suite à ces quatre présentations. Une quinzaine de personnes ont pris la parole. Leurs interventions n'ont pas répondu directement à la question posée, car elles

souhaitaient surtout aller plus loin dans la connaissance de ces organisations.

En conclusion, Jean Desessard, co-animateur du Groupe de pilotage des *Assises*, a donné sa synthèse personnelle, et Hélène Hardy, co-animatrice de ce même groupe de pilotage, a incité le public encore présent à organiser dans leurs territoires respectifs une rencontre, afin d'enrichir jusqu'à mi-2019 le ***Cahier des assises***. Ce cahier servira, après les élections européennes, à structurer l'évolution du mouvement écologiste en France.

Le Réseau coopératif participe de façon autonome au Groupe de pilotage des *Assises*, constitué actuellement d'une vingtaine d'organisations politiques, qui se déclarent soit écologistes, soit de gauche et écologistes. Vous avez en tant que coopératrice ou coopérateur, la possibilité de co-organiser avec quelques unes de ces organisations, une rencontre ***Assises de l'écologie et des solidarités***, et dans ce cas vous pourrez solliciter une aide financière et logistique de la part de la Coopérative EELV.

Le Réseau coopératif a aussi organisé une soirée dansante le jeudi soir, sous la forme d'un « bal trad ». Dans un cadre festif, ce fut l'occasion, au moment de l'accueil, d'exprimer au public présent notre volonté en tant que coopératrices et coopérateurs de participer aux débats sur l'avenir de l'écologie politique en France.

Denis Guenneau
Coopérateur EELV
Île-de-France

## Nicolas Hulot au ministère de l'impossible.

Être ministre de l'écologie, c'est difficile, parfois insupportable. Je n'aurais pas aimé être dans la peau de Nicolas Hulot. Son engagement a été pour lui source à la fois de difficultés personnelles et de désillusions répétées. Les couleuvres qu'il a avalées, ce sont aussi les miennes. Tant qu'il était au gouvernement, il n'a pas eu le temps d'éprouver du plaisir. D'une certaine manière, on sort toujours abîmé de l'antagonisme qui existe entre nos idéaux et la dure réalité de la politique. En tant que ministre, il a dû à la fois protéger les loups et protéger les éleveurs. Il n'y avait plus de choix parfait, il fallait mécontenter tout le monde en choisissant entre deux mauvaises solutions.

Le problème global de Nicolas Hulot, c'est qu'il lui fallait aller à contre-sens de la marche actuelle de la société thermo-industrielle et obtenir pourtant l'arbitrage favorable du premier ministre, ce qui paraît impossible dans le contexte actuel, libéral-croissanciste.

Le problème personnel d'un ministre de l'écologie, c'est qu'il doit éviter d'être contaminé par les habitudes de pensée des autres membres du gouvernement qui raisonnent majoritairement en termes de *business as usual* et croissance à n'importe quel prix. Or, l'appartenance à un groupe, ici le gouvernement, implique d'être amené subrepticement à penser comme le groupe. C'est le phénomène de l'interaction spéculaire, agir comme dans un miroir où se reflète autrui : on fait ainsi parce que les autres font de même et s'attendent à la réciproque. En 1995, Nicolas pouvait écrire : « *Je passais en revue le spectacle politique, médiatique, judiciaire qui souvent nous égare. Ces règles qu'on nous impose, ces opinions que l'on nous dicte, ces notions de réussite dont on nous gave, ces pouvoirs dispersés, chacun rêve d'en abuser. Je me méfie comme de la peste de ces influences sournoises qui diffusent et s'immiscent sans éveiller la conscience. Religieuses, éducatives, idéologiques, elles façonnent le creuset de nos pensées en évitant trop souvent le chemin de la réflexion. Je me méfie des grands courants impétueux comme de la peste. Il faut savoir se rebeller contre toutes ces dépendances et conserver son libre arbitre : être rebelle pour choisir ensuite*. » Mais difficile de nager de façon autonome contre le courant dominant.

Le troisième problème est temporel. Un ministre de l'écologie ne peut pas tout faire en même temps, il doit donc décider d'un calendrier programmatique, ce qui laissera de côté bien des domaines d'action. De plus il devra gérer en priorité les événements de court terme, ce qui l'empêchera de prendre le temps de préparer le long terme pour les générations futures.

Nicolas Hulot savait tout cela, c'est un homme aguerri par des expériences multiples, et tous les ministres de l'écologie ont dénoncé la difficulté de la tâche. Les prédécesseurs de Nicolas Hulot forment un florilège de ministres en difficulté, si ce n'est en perdition. Le premier de nos ministres, délégué à la Protection de la nature et de l'environnement (Robert Poujade), est nommé en janvier 1971. Dans son livre-témoignage, ***Le ministère de l'impossible*** (Calmann-Lévy, 1975), il s'appuyait sur sa propre expérience pour montrer l'impossibilité d'une politique écologique au sein d'un gouvernement obnubilé par le PIB. « *C'est intéressant, votre ministère. Il ne devrait rien coûter à l'Etat* », entend-il dès son arrivée. « *Vous n'aurez pas beaucoup de moyens. Vous aurez peu d'action très directe sur les choses* », prévient le Président de la République Pompidou. (...)

Mon livre est en fait la chronique d'une démission annoncée, tant la tâche d'un ministre écolo est surhumaine. Pourtant, l'urgence écologique imposait à Nicolas de ne pas baisser les bras. En matière d'engagement politique, l'important n'est pas de réussir, mais de participer. Qu'il soit remercié pour son courage. Même si certains de ses actes sont à débattre, il n'a jamais changé d'avis sur les sujets essentiels. Il n'a été ni naïf, ni angélique. Il a été obligé d'avancer pas à pas, mais il n'a jamais reculé de son plein gré. Au fond, j'admire Nicolas Hulot qui a persisté à jouer assez longtemps une partie perdue d'avance.

Texte tiré de l'épilogue de mon livre à paraître début octobre prochain, ***Nicolas Hulot, dans la peau d'un ministre écolo***.

Michel Sourrouille
Coopérateur EELV
Poitou-Charentes

## Nicolas Hulot et les unions sacrées.

La parole de Nicolas Hulot était d'or, cet été, lorsqu'il déclarait: « *On ne peut y arriver que s'il y a une union sacrée* ».

S'il y eut une union sacrée **hier**, c'est celle qui eut sa peau. Au gouvernement bien sûr, non pas derrière Stéphane Travert, comme on le lit partout, mais derrière Bruno Le Maire, autrement dangereux pour la cause écologiste globale : adepte de la croissance carbonée et du nucléaire, farouchement réfractaire au principe de précaution et à l'écologie « punitive ». A l'Assemblée également, où le groupe LREM l'a souvent lâché. Du côté des lobbies, dont il faudra cesser de brandir l'importance : pour un gouvernement, céder à certains lobbies n'est rien d'autre qu'un acte, un choix politique, ou un privilège

donné aux liens occultes entre copains-coquins qui ont fait leurs études ensemble, ce qui revient au même. Et, enfin, dans les arbitrages en faveur du long terme, dans un profond mépris de l'urgence, en se réclamant fièrement de l'écologie « des petits pas », celle des décisions à l'horizon 2030 ou 2040 ; et quand l'horizon n'est que de trois ans comme pour le glyphosate, ce n'est nullement pour permettre aux agriculteurs d'adapter leurs systèmes de production, puisque les solutions sont prêtes, c'est pour permettre à l'agrochimie de tester ses nouvelles molécules.

S'il y a une union sacrée nécessaire **aujourd'hui**, elle est **électorale** et en bien mauvaise posture. Face aux enjeux des Européennes et des autres élections à venir, il n'est plus acceptable que des partis affichant une vocation écologiste partent en ordre dispersé et affichent leur compétition et leurs scores dérisoires. 63 000 adhérents chez les Grünen allemands, qui se veulent ni de gauche ni de droite mais simplement écologistes, ça peut faire rougir d'envie EELV et ses membres vingt fois moins nombreux, non ? Pourquoi ne pas faire de cette unité, sinon un modèle, du moins une ligne de conduite ? N'y a t-il pas un socle commun de propositions sur lesquelles s'entendre au delà des plans A et B européens ? Un socle fait de lutte contre le changement climatique, contre l'épuisement accéléré des ressources, contre le recul de la biodiversité, contre la dégradation de l'alimentation et de la santé pour raisons environnementales, contre le fossé croissant des inégalités sociales. Ou bien (faisons pour une fois de « l'écologie positive », on nous le demande si souvent) fait de lutte pour une économie dé-carbonée, sobre, équitable et riche en emplois.

S'il y a une union sacrée ardemment souhaitée pour **demain**, elle est **citoyenne** et pourrait être massive. La preuve en est apportée par le renoncement d'Hulot : tant que les majorités politiques ne seront pas renversées, ce sont les citoyens qui feront avancer l'écologie. Les citoyens et leurs formes nouvelles d'engagement. Les citoyens par leur mode de vie, par leurs initiatives individuelles, par l'alliance de la société civile à travers le monde associatif, mouvementiste, coopératif. Il faut rassembler les initiatives, amplifier la pédagogie, mobiliser plus de citoyens, forger des solidarités, expérimenter des solutions nouvelles.[1] Pour obtenir enfin cette majorité culturelle et sociétale en faveur de l'écologie qu'Hulot appelait de ses vœux. Pour laquelle il pourrait efficacement s'engager dans sa nouvelle vie. Et pour laquelle nous devons nous, coopératrices, coopérateurs, œuvrer sans relâche. C'est précisément dans ce sens que nous participons activement au Comité de pilotage des ***Assises de l'écologie et des solidarités*** : identifier un socle commun de propositions et définir un nouvel espace de l'écologie politique pour porter ces propositions !

Patrick Salez
Coopérateur EELV
Poitou-Charentes

(1) C'est toute l'ambition des ***Assises de la transition écologique et citoyenne qui se tiendront à Nice du 29 octobre au 2 novembre*** : montrer que les solutions existent et l'on peut agir très directement et rapidement autour de soi, dans toutes sortes de domaines : https://at06.eu/

---

## Agir pour le climat.

**Il ne suffit pas de nous sommer d'être des écocitoyens.**

L'action individuelle est nécessaire mais ne suffira jamais pour diminuer suffisamment notre empreinte écologique. Vouloir réduire l'empreinte écologique, c'est aussi porter des actions collectives de citoyens ou les mener au niveau de l'État régalien.

**L'empreinte écologique, c'est deux paramètres, la biocapacité et la population d'un territoire.**

Le lien que l'on peut faire entre la démographie et l'empreinte écologique est implacable, comme tous les raisonnements qui s'appuient sur une expertise. Mais, même si le politique doit s'entourer d'experts, il ne peut pas se satisfaire d'un raisonnement « scientifique » obligatoirement étriqué.

Ne nous laissons pas entraîner à porter des conclusions hâtives. L'empreinte écologique serait facile à réduire sans toucher à la population. **Actuellement 70% de la biocapacité est utilisée par notre consommation d'énergies fossiles.**

De plus, l'évaluation des autres paramètres de consommation de biocapacité sont tous très liés à des analyses de cycle de vie (ACV), auxquels, en fonction du questionnement, de l'unité retenue et du périmètre de l'étude, on peut faire dire tout et son contraire.

Ce que je veux dire, c'est que je ne nie pas le réchauffement climatique et que je considère l'empreinte écologique comme un outil imparfait mais utile comme lanceur d'alerte sur notre consommation de biocapacité.

Mais restons dans une démarche politique réaliste et écologique, tenant compte des deux dimensions que sont la biocapacité et la démographie :

- préservons notre biocapacité par le maintien de la biodiversité au travers de nos aménagements, nos infrastructures, notre agriculture, etc. ;
- préservons notre biocapacité en militant et en obtenant par tous les moyens, même les plus radicaux, l'interdiction mondiale de l'utilisation des énergies extractives fossiles et nucléaires ;
- et, pour le reste, soyons simplement humains, autonomes, en reconnaissant la nécessaire interdépendance avec l'autre, la nature et les générations futures ;
- et évitons de nous engouffrer dans des raisonnements environnementalistes. D'autres ne vont pas se priver de le faire.

En ce qui concerne les trois premiers points, voici les références existantes qui peuvent permettre ou nous aider à définir des actions.

- Pour préserver notre biocapacité, par le maintien de la biodiversité, au travers de nos aménagements, nos infrastructures, notre agriculture, etc., voir le **scénario afterre (connecté au scénario négaWatt).**
- Pour la préserver en militant et en obtenant par tous les moyens, même les plus radicaux, l'interdiction mondiale de l'utilisation des énergies extractives fossiles et nucléaires, voir le **scénario negaWatt et les connections mondiales qui sont en cours de constitution.**

- Et, pour rester simplement humains, autonomes, en reconnaissant la nécessaire interdépendance avec l'autre, la nature et les générations futures, voir la **librairie du MAUSS** **avec Latouche, Viveret et, pour moi, l'incontournable Godbout, mais aussi bien d'autres.**

Christian OLIVE
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon

---

## Pensez à renouveler votre adhésion au Réseau coopératif !

Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de télécharger le formulaire :

https://soutenir.eelv.fr/formulaire-papier/

et de l'envoyer, accompagné d'un chèque de 20 ou 10 euros, à l'ordre de **AF-EELV,** au secrétariat de votre région (http://eelv.fr/contact-en-region).

Il est également possible de régler sa cotisation en ligne, en se rendant sur la page https://soutenir.eelv.fr/cooperer/.

Si vous êtes imposable, les 2/3 de votre cotisation seront déductibles de vos impôts sur le revenu en 2019.

Le Comité d'animation du Réseau coopératif

---

Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse http://coop.eelv.fr/category/infolettres/

*Pour le Comité National d'Animation du Réseau Coopératif (CNARC).*